



# Enquête auprès des responsables du crédit

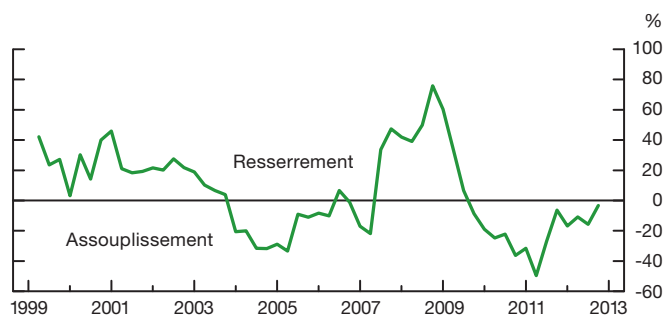
sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada Résultats de l'enquête du 4<sup>e</sup> trimestre de 2012 | Vol. 5.4 | 14 janvier 2013

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au quatrième trimestre de 2012.

- Les résultats de l'enquête montrent que les conditions générales du crédit aux entreprises n'ont pratiquement pas varié au quatrième trimestre de l'année, après s'être assouplies pendant plusieurs trimestres consécutifs (**Graphique 1**). Les aspects tant tarifaire que non tarifaire des prêts sont demeurés inchangés (**Graphique 2**). À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement dans les conditions; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.
- Selon les réponses des responsables du crédit, les modalités tant tarifaires que non tarifaires, qui s'étaient allégées pendant plusieurs trimestres d'affilée, sont restées les mêmes pour les grandes sociétés et les sociétés commerciales. Dans le cas des petites entreprises, les conditions se sont assouplies pour un neuvième trimestre de suite.
- De l'avis des répondants, la concurrence que se livrent les établissements prêteurs entre eux et celle exercée par les marchés de capitaux s'est poursuivie au quatrième trimestre, sans toutefois s'intensifier depuis l'enquête précédente.
- Le solde des opinions relatif à la demande de crédit de la part des entreprises s'est accru. Cette hausse est surtout attribuable aux grandes sociétés, dont les besoins ont augmenté en ce qui concerne le financement des fusions et des acquisitions ainsi que le préfinancement ou le financement de remplacement lié à des emprunts sur les marchés de capitaux.

## Graphique 1 : Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes n'ont pratiquement pas varié...

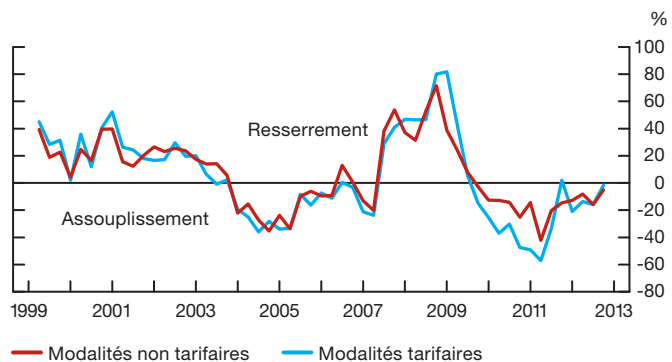
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises<sup>a</sup>



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

## Graphique 2 : ... pour ce qui est des modalités tant tarifaires que non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts<sup>a</sup>



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 10 et le 14 décembre 2012. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.